

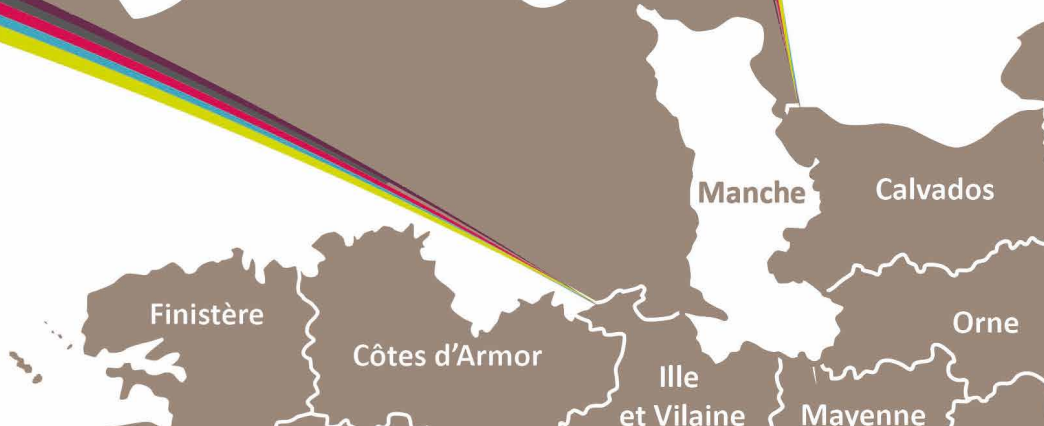


RAPPORT ANNUEL 2023

 FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

audacieuse pour mieux servir

La Fondation Bon Sauveur de la Manche :
une institution privée à but non lucratif
fortement ancrée sur le territoire



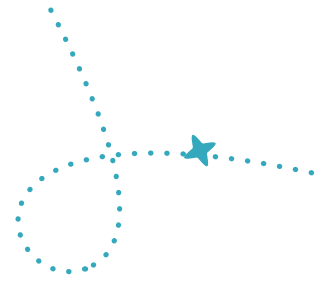
SOMMAIRE

- LA VISION 4
- LES MISSIONS 10
- LE PROJET 18
- L'ACTIVITÉ 26
- ANNEXE FINANCIÈRE 40



LA VISION





2023 : entre dynamisme et turbulences

Malgré la crise des métiers de la santé, la Fondation et l'ensemble des équipes ont su rester mobilisés au service des patients et des personnes accompagnées.

Dynamisme

Encore une fois, et malgré le contexte de plus en plus contraint, la Fondation, dans la continuité de l'esprit des sœurs fondatrices, a fait preuve d'innovation pour relever les nouveaux défis et préparer l'avenir avec détermination. La créativité et l'implication des équipes ont permis de mener à bien de nombreux projets et initiatives. Citons, par exemple :

- L'inauguration de nouveaux locaux (DAPA à Cherbourg, nouvel Hôpital de jour à Coutances et le lancement du projet MAS TSA à Picauville).
- Le déploiement de la filière Réhabilitation Psycho Sociale et la formation des Infirmiers en Pratique Avancée.
- La création de l'association « famille et amis » à la Maison d'Accueil Spécialisée, afin de mieux accompagner les familles.

Ce dynamisme est au service des personnes les plus fragiles et démunies de notre territoire, dont le nombre va croissant, dans un souci de proximité, de qualité d'accueil, de soin et d'accompagnement. La Fondation en 2023 a continué à développer son savoir-faire unique dans les situations complexes, « sans solution », par l'intensification de la recherche, les formations appropriées et l'attention portée aux parcours de soin et à la réhabilitation sociale.

Fabienne PETRIE

Présidente du Conseil d'Administration

Bénédicte LUCEREAU

Vice-Présidente du Conseil d'Administration

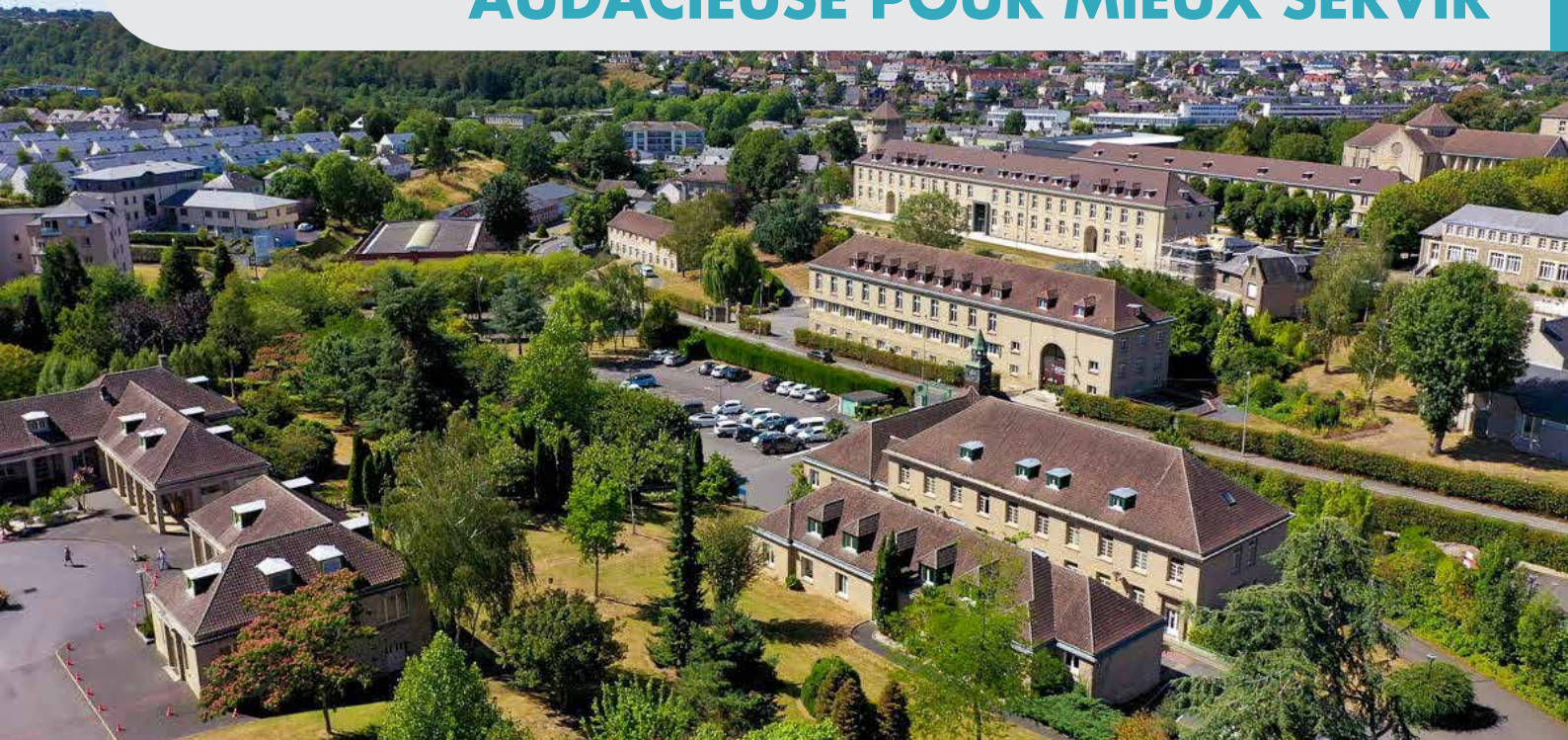
Turbulences

Si la Fondation Bon Sauveur est le principal acteur de la Manche dans le domaine de la santé mentale, de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes les plus fragiles, force est de reconnaître qu'elle a aussi été impactée par la crise globale du secteur de la santé et plus spécifiquement de la psychiatrie. La clé de voûte de notre système sanitaire et médico-social est notre corps médical (nos médecins, nos infirmiers, nos aides-soignants), ainsi que tous les directeurs des accompagnements médico-sociaux entourés de leurs équipes. Complémentaires, ils assurent avec dévouement et compétence les prises en charge de soins ou d'accompagnement.

En 2023, la pénurie de médecins, d'infirmiers et de paramédicaux a fragilisé de façon aiguë les équipes, parfois à la limite du supportable. L'esprit de rencontre, d'écoute et la solidarité de la Fondation ont permis de traverser ces turbulences, en y prêtant une attention particulière pour bâtir l'avenir.

2023 restera l'année d'un virage, d'un souffle nouveau pour la Fondation. À l'aube d'un nouveau projet institutionnel, la volonté est réaffirmée de se donner les moyens de mener une réflexion collective, associant plus étroitement les équipes et les patients eux-mêmes, afin que de nouvelles formes d'organisation et de prises en charge rendent plus soutenable et attractif le travail pour nos équipes, en adéquation avec les besoins et ressources du territoire.

FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE AUDACIEUSE POUR MIEUX SERVIR



Fraternelle

L'institution s'inscrit dans la lignée de ses Soeurs fondatrices qui ont toujours pris soin des plus démunis, comme s'ils étaient leurs proches.

Audacieuse

Dans le cadre des missions de service public qui lui sont confiées, la Fondation imagine et met en oeuvre des réponses appropriées aux besoins contemporains.

Solide

L'institution a toujours su se relever des aléas de 300 ans d'histoire. Capitalisant sur des décennies de gouvernance, riche de l'expérience de la fusion des deux Fondations de Saint-Lô et Picauville, elle a su se renouveler, changer de dimension et consolider ses bases face aux évolutions de la société.

Agile

La Fondation s'adapte aux évolutions technologiques et aux nouveaux modes de communication pour faire évoluer ses pratiques au service des patients.

Accueillante

L'accueil des patients, des familles, des équipes et des partenaires est au coeur des missions de la Fondation. Il est avant tout un état d'esprit, une ouverture qui permet d'accepter l'autre sans jugement et de s'adapter aux changements ainsi qu'aux techniques nouvelles.

Innovante

L'innovation est toujours au coeur des réflexions et des activités de la Fondation. Elle est indispensable pour maintenir un dispositif de qualité et regarder l'avenir avec enthousiasme.



Retrouvez le Projet Institutionnel de
La Fondation Bon Sauveur de la Manche
sur notre site internet : www.fbs50.fr



TEMPS FORTS 2023

Février : Du nouveau à la cuisine centrale

Depuis février 2023, l'équipe de la cuisine du GCSMS Presqu'île, spécialisée en restauration collective, a pris le relais de la cuisine du Foyer Occupationnel d'Accueil. Le GCSMS prépare les repas en fonction des besoins et des attentes spécifiques des résidents et assure la livraison pour l'ensemble des résidents du FOA l'Espérance, de l'Accueil Temporaire, du Foyer Hébergement de l'ESAT et de l'ESAT de Valognes.

Mars : Journée recherche en soins paramédicaux

La Fondation a organisé une première journée de sensibilisation sur la recherche paramédicale auprès des salariés. L'occasion de présenter les projets de recherche mis en place par la Fondation par des professionnels « non-médecins » (génotypage, médiation canine, médicaments, etc.). Les participants ont aussi pu découvrir d'autres pratiques grâce aux témoignages de deux infirmiers de la région lyonnaise.

Avril : Court-métrage du CMPEA Saint-Lô

Un stage de danse contemporaine a réuni 5 jeunes et 3 professionnelles du CMPEA au théâtre de Saint-Lô. Il a donné lieu à la réalisation d'un court-métrage chorégraphique diffusé en juin, dans le cadre de l'ouverture de la saison culturelle du théâtre saint-lois.

Mai : Prix de la recherche

À l'initiative du Dr Madigand, médecin-coordonateur de la recherche à la Fondation, un article sur les bienfaits de l'équithérapie dans l'accompagnement des personnes TSA a été publié dans la prestigieuse revue internationale « Progress in Neuropsychopharmacology & Biological Psychiatry ». Une belle reconnaissance pour la Fondation !

Juin : Inauguration des patios de Martinvast et Picauville

Pari tenu pour les EHPAD Elisabeth de Surville ! Les travaux de réalisation des deux patios, à Martinvast et Picauville, ont été achevés avant l'été. Ces nouveaux espaces offrent des lieux de détente et de rencontres très appréciés.

Janvier : Portes ouvertes du SAMSAH à Saint-Lô

Le 27 janvier, le SAMSAH a organisé sa première journée « Portes ouvertes » pour faire découvrir ses nouveaux locaux plus accessibles et fonctionnels. Cette journée avait également pour but de renforcer les liens, en interne et en externe, et de rappeler les missions du service ainsi que son rôle. Un succès !

Mai : Portes Ouvertes au CAARUD

Le CAARUD a accueilli 35 personnes de tous les pôles de la Fondation, avant de recevoir, le 1^{er} juin, plus de 120 partenaires extérieurs (professionnels du médico-social, médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux, etc.). Ces portes ouvertes constituent un premier pas vers le développement d'une véritable culture en addictologie et prévention des risques, auprès de tous les acteurs appelés à recevoir des publics en situation de consommation.



Juin : fête des voisins à Picauville

Le 13 juin a eu lieu la première édition de la fête des voisins à Picauville. Patients, résidents, professionnels, administratifs ont partagé un bon moment. Au programme de cette journée animée et ensoleillée : food-truck, activités extérieures, desserts maison... De beaux souvenirs pour tous les participants.



Juin : Olympiades du Foyer d'Accueil Médicalisé

Le Foyer d'Accueil Médicalisé a organisé un événement sportif pour ses résidents. Des jeux collectifs étaient proposés pour favoriser la coopération et valoriser les compétences. Après l'effort, place au réconfort ! Les participants ont pu tous ensemble partager un méchoui.



Novembre : Noël au FOA

Un marché de Noël a eu lieu au Foyer Occupationnel d'Accueil de Valognes. Au programme : tombola, maquillage, contes pour enfants, exposants, restauration, animations, tout y était ! Le public était au rendez-vous et les ventes ont été nombreuses...



Novembre : don du sang

L'Établissement Français du Sang est venu réaliser une collecte de sang, le 10 novembre, sur le site de Picauville, où des promesses de don avaient été obtenues. 35 donateurs ont répondu à cet appel.

Juillet : Barbecues SAD/SAVS

Le SAD accompagne 16 personnes ayant un logement, pour certains en ville, d'autres au sein de la résidence Monnet. Certains d'entre eux sont collègues de travail, mais les autres se croisent peu. L'organisation de moments conviviaux favorise l'échange et participent à la dynamique de développer la vie sociale. Ils sont l'occasion de faire connaissance, de partager des centres d'intérêt et peuvent être une véritable source d'inspiration pour les participants.



Novembre : conférence EPOK

Le 14 novembre a eu lieu le 3^{ème} volet des conférences EPOK sur le thème « Humains, tous vulnérables. Et alors ? ». Cette conférence était assurée par Tanguy Chatel, en partenariat avec l'Institut Vaugirard Humanités & Management et l'Institut Catholique de Paris. Cette soirée enrichissante a réuni un public nombreux.



Décembre : inauguration DAPA

La Fondation a inauguré le Dispositif Ambulatoire de Psychiatrie Adulte du Cotentin en présence des élus du territoire (Sénateur de la Manche, Maire de Cherbourg-en-Cotentin), du Sous-Préfet de Cherbourg, de représentants du Conseil Départemental, de l'ARS Normandie, du Conseil d'Administration, de sa Présidente et des équipes de la Fondation. Les patients étaient aussi au rendez-vous.

LES MISSIONS



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pour adapter continuellement ses réponses aux besoins du territoire, la Fondation évolue selon un mode d'organisation matricielle. La gouvernance stratégique et le pilotage opérationnel s'effectuent en étroite collaboration et en transversalité, avec la conviction que les solutions naissent de l'intelligence collective.

Le **Conseil d'Administration**, renouvelé tous les 6 ans, est composé de 15 membres bénévoles, aux parcours et aux profils variés, et de 2 représentants des usagers. Au-delà de ses missions régaliennes (validation des budgets, approbation des comptes), il est chargé de déterminer la stratégie de la Fondation pour relever les défis des soins et de l'accompagnement des personnes vulnérables, dans le centre et le nord du département.



Le **Bureau du Conseil d'Administration** instruit toutes les affaires soumises au Conseil d'Administration et prépare les réunions du Conseil. Il pourvoit, en relation avec la Direction Générale, à la mise en oeuvre de ses délibérations. Il dispose également, par délégation du Conseil d'Administration, d'un pouvoir décisionnel sur certains domaines de la gestion patrimoniale.

Les membres du Conseil d'Administration :

- Fabienne PETRIE, Présidente
- Bénédicte LUCEREAU, Vice-Présidente
- Guillaume D'AIGNEAUX, Trésorier
- Laurent SEPULCHRE, Secrétaire
- Père Nicolas COURTOIS
- Jacques de COUVILLE
- Agnès FOSSEY, représentante des usagers (voix consultative)
- Jean-François GOLSE
- Xavier LEBRUN succède à Jean KUCHENBUCH
- Emmanuel LECONTE
- Monique LEJEUNE, représentante des usagers (voix consultative)
- François de MONTFORT
- Soeur Reine-Marie RIVAUX
- Eric HOUYVET succède à Jean-Luc THELOT
- Albert THISSEN
- Jérôme VALLANCON
- Un représentant de la Fondation Hospitalière de la Miséricorde

PILOTAGE ET ORGANISATION

La Direction Générale et le Comité Exécutif (COMEX) mettent en oeuvre la stratégie décidée par le Conseil l'Administration et déclinent, à cet effet, le projet institutionnel en politique générale et de développement. Ils assurent le pilotage général et transversal de la Fondation, des projets d'établissements et des plans d'action proposés par les directions métiers et de support.



Xavier BERTRAND



Richard LECAPLAIN



Sandra BISMUTH



Marthe MARTIN-PREVEL



Aurélia MAGIDS



Isabelle LEBRUN



Laëtitia MOISANT



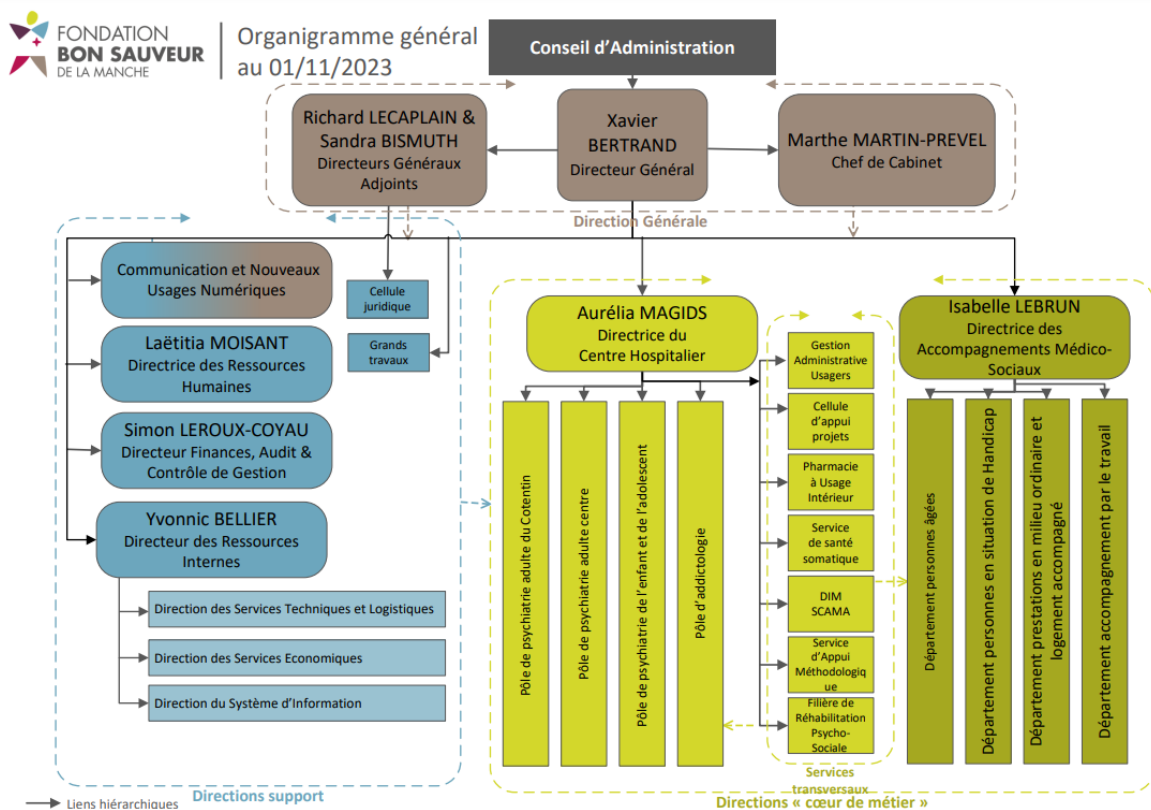
Simon LEROUX-COYAU



Yvonnice BELLIER

La gestion opérationnelle des établissements et services et de leurs activités est coordonnée par deux Comités de Direction métiers (CODIR Établissement Sanitaire et CODIR Établissements médico-sociaux).

Organigramme 2023



NOTRE COEUR DE MÉTIER : L'HUMAIN

La Fondation Bon Sauveur de la Manche accueille, soigne et accompagne les personnes vulnérables, souffrant de troubles psychiques, psychiatriques ou en perte d'autonomie. Elle place la dignité de chaque être humain au coeur de ses préoccupations. Institution de droit privé à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, elle gère des structures relevant des secteurs sanitaire, médico-social et social.

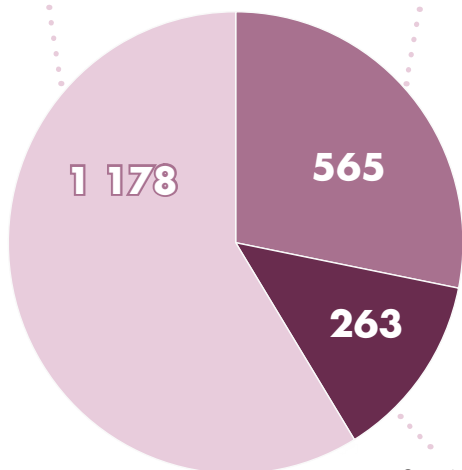
Nos domaines d'activités :

- Soins ambulatoires et accompagnement à domicile
- Hospitalisation en psychiatrie
- Prévention et soins en addictologie
- Soins et accompagnement éducatif auprès des enfants et adolescents
- Repérage et diagnostic précoce (troubles neurodéveloppementaux)
- Insertion et inclusion
- Lieux de vie médico-sociaux

2 006 salariés

Pôles de psychiatrie
et d'addictologie

Établissements sociaux
et médico-sociaux



Services
administratifs
et de soutien

25 Centres Médico-Psychologiques

4 Sites d'hospitalisation plein temps

35 Services proposant des activités thérapeutiques ou de l'hospitalisation à temps partiel

13 Places d'hospitalisation à domicile

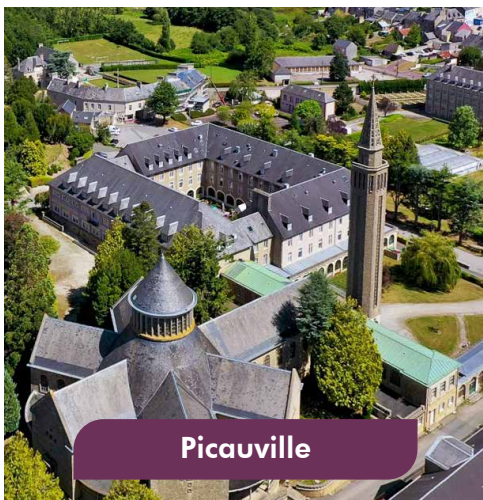
18 Structures et services d'accompagnement social et médico-social

1 Centre de formation initiale et continue

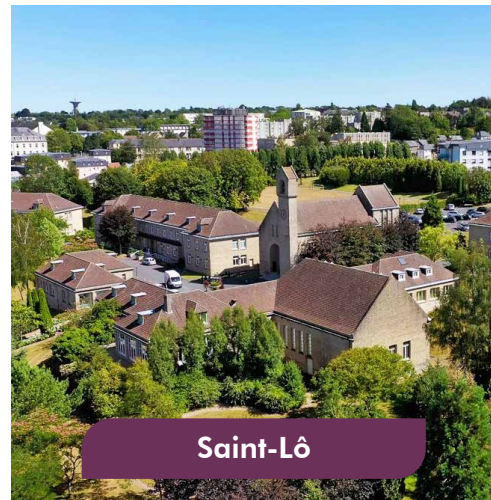
13 Équipes mobiles et de liaison



La Glacière



Picauville



Saint-Lô

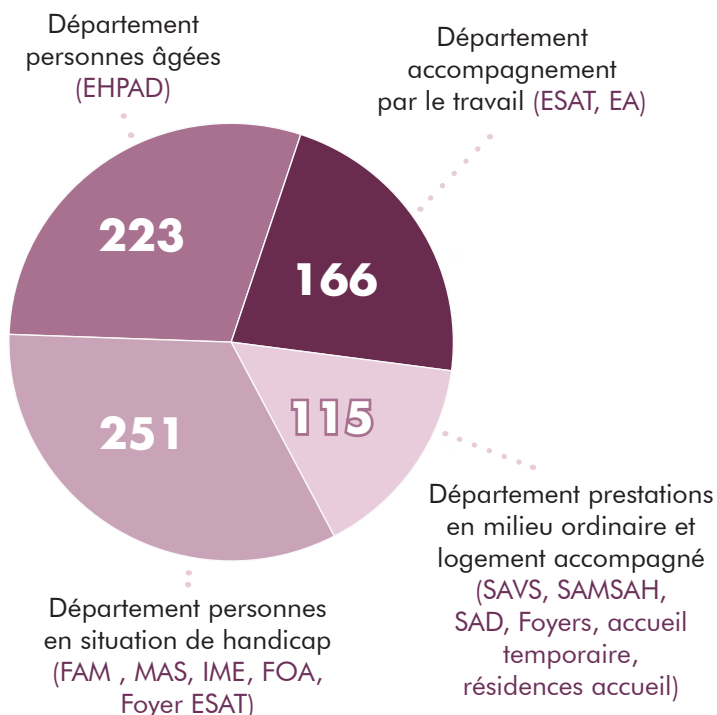
CHIFFRES CLÉS AU 1^{er} JANVIER 2024

22 établissements et services :

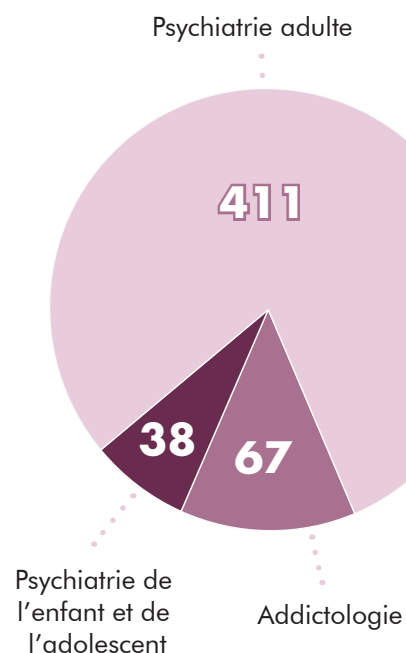
- Centre hospitalier spécialisé en psychiatrie et addictologie
- Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie Beauregard (SSRA)
- Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Presqu'île (CSAPA)
- Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD)
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Anne Le Roy (EHPAD)
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Elisabeth de Surville (EHPAD)
- Maison d'Accueil Spécialisée La Meije (MAS)
- Foyer Occupationnel d'Accueil l'Espérance (FOA)
- Foyer d'Accueil Médicalisé François Augustin Delamare (FAM)
- Institut Médico-Educatif La Mondrée (IME)
- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail Béthanie (ESAT)
- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail de Valognes (ESAT)
- Foyer d'hébergement ESAT - Résidence Monnet
- Entreprise Adaptée - Les Compagnons du Cotentin
- Foyer Hellébore
- Accueil temporaire l'Escale
- Résidence Accueil
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale La Chaloupe (SAVS)
- Service d'Alternative à Domicile Le Tremplin (SAD)
- Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS)
- Centre de Recherche et de Formation du Secteur Sanitaire et Social (CERFOS)

1271 lits et places

755 lits et places en établissements médico-sociaux, dont :



516 lits et places en pôles de psychiatrie et d'addictologie, dont :



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Garantir un accompagnement et une prise en charge de qualité est le fruit d'un travail d'équipe à la Fondation. Aux côtés des professionnels de terrain, les Ressources Internes (services économiques, techniques et logistiques, système d'information), les finances et la communication s'adaptent en permanence aux besoins.

Un nouvel outil digital pour la gestion économique et financière

En 2023, l'ensemble des fonctions soutien a été mobilisé pour concevoir et mettre en œuvre le nouvel outil de gestion économique et financière de la Fondation. L'évolution des pratiques et la multiplicité des structures de la Fondation a mis en exergue des besoins de structuration et de dématérialisation des process de gestion des demandes d'achat, des commandes, des devis et des factures dans un même outil collaboratif. À partir de juin 2023, les services acheteurs, économiques et techniques, le service Formation, les ESATs et le service comptabilité se sont réunis en ateliers pour paramétrer un outil répondant aux besoins de chacun. Le logiciel est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2024.



Des services bien installés et équipés

Offrir aux équipes un environnement de travail confortable et fonctionnel est une priorité pour la Direction des ressources internes. En 2023, la DRI s'est mobilisée pour l'aménagement et l'installation de plusieurs services/établissements dans leurs nouveaux locaux : le CATTp du DAPA à Cherbourg, l'Hôpital de jour Horizons à Coutances, les CCTSAT et le SAMSAH à La Glacière ou encore le CMP Pinel à Saint-Lô.

Le système informatique sous haute sécurité

La Direction du Système d'Information (DSI) a poursuivi ses actions de sécurisation du système d'information de la Fondation. Des ateliers de sensibilisation à la cybersécurité ont été organisés auprès de l'ensemble du

personnel. Plusieurs exercices de crise ont également eu lieu pour l'équipe de Direction et les fonctions soutien. Dans le cadre de son Plan de Continuité d'Activité (PCA), la DSI a mis en œuvre la redondance des salles serveurs avec

L'activité 2023 des services soutien en chiffres

- **3 311** demandes d'achat d'équipements
- **7 616** demandes d'intervention du système d'information
- **8 998** demandes d'intervention des services techniques
- **22 225** factures traitées par le service comptabilité

• **102 132** visiteurs sites web

• **1 964** visiteurs uniques sur Le Fil

• **70** actualités publiées et 40 alertes depuis le déploiement en juin 2023

• **30 000** visites de la page Facebook

• **350** nouveaux abonnés et **1 395** vues de la page LinkedIn

LA PLACE DES USAGERS



Parole de parent Gilbert RUIZ

Vice-président du Conseil de la Vie Sociale de la MAS La Meije à Picauville

« Ma fille, en situation de handicap, est accueillie à la MAS depuis de nombreuses années. Il y a 15 ans, lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai voulu me rendre disponible et participer au Conseil de la Vie Sociale. Avec les parents élus et les équipes professionnelles, nous travaillons ensemble pour améliorer le bien-être des personnes accompagnées. Chacun apporte ses compétences, son regard et son réseau, ce qui enrichit la réflexion et élargit les possibilités. En tant que parent, j'apprécie l'écoute, le dialogue et le respect mutuel qui anime nos réunions. Tout peut être dit et c'est ce qui permet d'avancer. »

Conseil de la Vie Sociale : un rôle renforcé

Obligatoire dans les établissements médico sociaux assurant un service d'hébergement, d'accueil de jour continu ou d'activité d'aide par le travail, le Conseil de la Vie Sociale (ou autre dispositif participatif) vise à œuvrer ensemble pour une meilleure qualité de l'accompagnement. En 2023, un décret renforce son rôle. Sa composition est élargie au médecin coordinateur, si la structure en possède un, aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs, aux représentants légaux, aux bénévoles... Des représentants de la commune d'implantation de la structure, du Conseil Départemental, de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation, mais aussi une personne qualifiée ou

le représentant du défenseur des droits peuvent aussi demander à participer aux débats. Le champ de compétence du CVS est également étendu. Il peut dorénavant donner son avis et faire des propositions sur les droits et libertés des personnes accompagnées. Il est obligatoirement associé à l'élaboration et la révision du projet d'établissement ou de service. Il est informé des résultats d'évaluation HAS et est associé à la mise en place des mesures correctrices. Il analyse aussi les résultats des enquêtes de satisfaction annuelles. Au sein de la Direction des Accompagnements Médico Sociaux, une bonne partie des actions prévues par le décret était déjà à l'œuvre.

La Commission des usagers au centre hospitalier

La Commission des Usagers (CDU) a pour rôle de veiller au respect des usagers du centre hospitalier, de faciliter leur accueil et leurs démarches. Ses représentants examinent et apportent une réponse aux réclamations (4 en 2023 sur 20510 patients). Ils participent à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes accueillies et de leur entourage. La CDU peut se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité des soins. Elle est également impliquée dans le suivi de l'évolution du projet médico-soignant. La CDU compte 12 membres, dont 4 représentants des usagers, élus pour trois ans.

Modes alternatifs de participation

N'ayant pas de Conseil de la Vie Sociale, certains services de la Fondation ont mis en place un mode alternatif de consultation et d'expression des personnes accompagnées. C'est le cas du SAVS et du SAMSAH. Des groupes d'expression sont proposés aux usagers. Ces temps d'échanges permettent aux personnes accompagnées ou à leurs familles d'exprimer librement leurs avis, leurs attentes et leurs besoins. Sources de liens, ces temps de rencontres privilégiés connaissent un franc succès auprès des équipes et des participants.

Une nouvelle association des familles et amis de la MAS

MALUSIDE : c'est le nom de l'association créée en 2023 par des parents de personnes accueillies à la maison d'accueil spécialisée La Meije, à Picauville. Leur objectif est de collecter des fonds pour financer des projets ou des activités de loisirs pour tous les résidents. À Noël, une vente de chocolats a permis de contribuer à l'acquisition de matériel, dont un vélo électrique, pour faciliter la mobilité. Cette initiative des familles joue un rôle non négligeable aux côtés de la Fondation. Elle permet de compléter les actions de la MAS pour améliorer le quotidien des personnes accompagnées.

LE PROJET



LA TRANSFORMATION



Les temps changent vite. Les changements sont déjà nombreux, ils affectent ou affecteront tous les aspects de nos vies : les orientations de la société, les modèles économiques, nos rapports à la planète et aux ressources, nos fondements démocratiques... etc. L'adaptation n'est pas une option, elle est indispensable. Bien évidemment, l'environnement dans lequel nous évoluons va se transformer et s'imposer à nous dans beaucoup de domaines. Il n'est cependant pas question ni de réagir par peur ni de tout subir ! Il nous appartient aussi de penser l'avenir souhaité et de faire évoluer nos organisations et nos fonctionnements en fonction de nos priorités.

Cela passe par l'identification des leviers de transformation qui sont les nôtres.

Cette étape de discernement collectif touche plusieurs sujets structurants : le modèle économique de certains établissements médico-sociaux qui tutoie aujourd'hui ses limites, la place des médecins dans notre institution, la question des rôles et responsabilités des acteurs de la ligne hiérarchique, en vue de laisser plus de place à l'initiative et la liberté d'agir, l'efficacité d'une proximité revisitée entre services de soutien et « métier » et d'une manière générale la place du « prendre soin » à la Fondation.

Il est par ailleurs plus que jamais nécessaire de porter « notre voix » et de nous faire entendre dans ce paysage en mutation.

Ce sont les chantiers de transformation qui nous attendent en 2024. Nous les aborderons collectivement avec détermination et enthousiasme.

Xavier Bertrand
Directeur Général

Conférence de direction

La conférence de direction, organisée le 22 juin à destination des cadres, directeurs et médecins-chefs, acteurs majeurs de la dynamique institutionnelle, a permis de partager les grands enjeux de la Fondation et les projets en cours. Elle a aussi été l'occasion de cultiver les liens entre les services.



La Fondation engagée dans une démarche responsable et soutenable

En 2023, le Conseil d'administration de la Fondation a engagé une réflexion sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre en matière de développement durable. La mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre et le plan de transition énergétique, élaboré au titre du Décret Tertiaire, a permis d'identifier trois principaux leviers d'actions :

1. la poursuite des actions d'efficacité énergétique du bâti
 2. le développement du recours aux énergies renouvelables
 3. l'aménagement responsable de l'environnement de la Fondation.
- Plusieurs initiatives s'inscrivent déjà dans cette démarche.

Recrutement d'un chef de projet développement durable

À l'initiative de la Direction des Accompagnements Médico-Sociaux, la Fondation a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition Énergétique et Écologique en Santé », lancé par l'Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) et la Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA). Les financements obtenus vont permettre le recrutement d'un « conseiller en transition énergétique et écologique en santé ». Ce chef de projet coordonnera les actions de développement durable de la Fondation et de tous ses établissements.

Entretien responsable des espaces verts

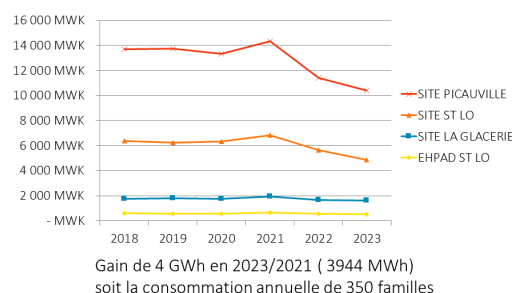
Suite à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, la Fondation, avec l'appui de son ESAT, s'est engagée dans une transformation de ses espaces verts pour en faciliter l'entretien. Après une étude spécifique portant sur le site de Picauville, la Fondation a mis en œuvre des actions mêlant l'enherbement ou la végétalisation de certains espaces ou allées et la réfection de voiries. L'objectif est de réduire les surfaces gravillonnées qui favorisent la pousse des mauvaises herbes. Près de 108 000€ de travaux ont été engagés en 2023. La démarche va se poursuivre sur le parc du site de Saint-Lô. Le déploiement de nouvelles zones d'écopâturage va aussi se poursuivre.

Sobriété et efficacité énergétiques

La Fondation poursuit ses travaux d'efficacité énergétique. En 2023, elle a procédé à l'isolation supplémentaire de 7 650 ml de réseau chauffage et d'eau chaude, de 4 800 m² de plancher et de 400 points singuliers dans les vides sanitaires ou en chaufferie sur le site de Picauville.

Sur d'autres sites, des chaudières ont également été remplacées par un équipement plus performant. En parallèle, la température a été limitée à 21-22°C dans les services et les locaux d'hébergement et à 20°C dans les locaux administratifs (en journée). Ces bonnes pratiques ont déjà permis d'économiser près de 4 000 MWh de gaz en 2023 par rapport à 2021, soit la consommation annuelle du site de Saint-Lô !

Evolution des consommations de gaz des principaux sites de la Fondation (en cumulé)



Une unité de méthanisation à Picauville

La Fondation a participé au projet de création d'une unité de méthanisation à Picauville. L'initiative est portée par la SAS Agri Métha Groupe des Marais : un collectif de sept exploitations agricoles, dont la ferme de l'ESAT de Béthanie. Après un peu plus d'un an de chantier, les premiers mètres cube de biogaz produits par l'unité de méthanisation ont été injectés dans le réseau GrdF le 26 juillet. En 2023, près de 2 900 MWh de biogaz ont été produits. À terme, la production devrait atteindre 8 000 MWh par an.



RESSOURCES HUMAINES : DE NOUVEAUX CHANTIERS LANCÉS

En chiffres

- **161 embauches** en CDI (75 centre hospitalier/68 établissements médico-sociaux)
- **107 salariés** ont changé de service
- **368 étudiants accueillis** en stage (provenant des IFSI et IFAS) et 129 de formations diverses.
- **1 365 salariés** ont suivi une formation pour un budget de 711 398€

Deux docteurs juniors embauchés

En mai 2023, deux médecins psychiatres nouvellement diplômés, le Dr Vianney Bougrat et le Dr Paul Busser, ont rejoint la Fondation. Ils y avaient été accueillis en 2022 sous le statut de « docteurs juniors » sur les pôles de psychiatrie adulte centre et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Adapter/faire évoluer les organisations du travail

Une nouvelle organisation RH

Soucieuse de répondre aux attentes des Directions Métiers et des salariés, la Direction des RH a piloté, avec l'appui de consultants, un audit, afin de recueillir les attentes et les besoins des cadres et des salariés sur le service apporté par la Direction des RH.

Des ateliers « voix du salarié » ont été organisés et un questionnaire spécifique a été adressé aux cadres.

Cet audit a permis de définir les grandes lignes de la nouvelle organisation RH. Sa mise en place, qui se traduira notamment par le renforcement des cellules RH de proximité, se fera progressivement au cours de l'année 2024. Objectif poursuivi : donner plus de lisibilité dans l'organisation RH et permettre un accompagnement de qualité en se rapprochant des besoins.

La journée de travail de 12 heures en test à Saint Lo

Une réflexion a été engagée au travers de quatre groupes de travail sur trois sites de la Fondation. Ces groupes, animés par le service RH, étaient composés de professionnels volontaires pour penser autrement les organisations de travail. L'objectif était double : prendre en compte les aspirations des salariés tout en maintenant la qualité de l'accompagnement auprès des personnes accueillies. Ce travail a abouti à la signature d'un accord avec les 3 Organisations Syndicales pour le lancement d'une expérimentation d'une journée de 12h, pour une durée d'un an au sein de trois services du pôle de psychiatrie adulte à Saint-Lô.



Ophélie Ledanois, Infirmière sur l'unité Pussin témoigne

- **Vous avez participé au groupe de de travail concernant le projet de travailler en 12 heures, comment avez-vous vécu cela ?**

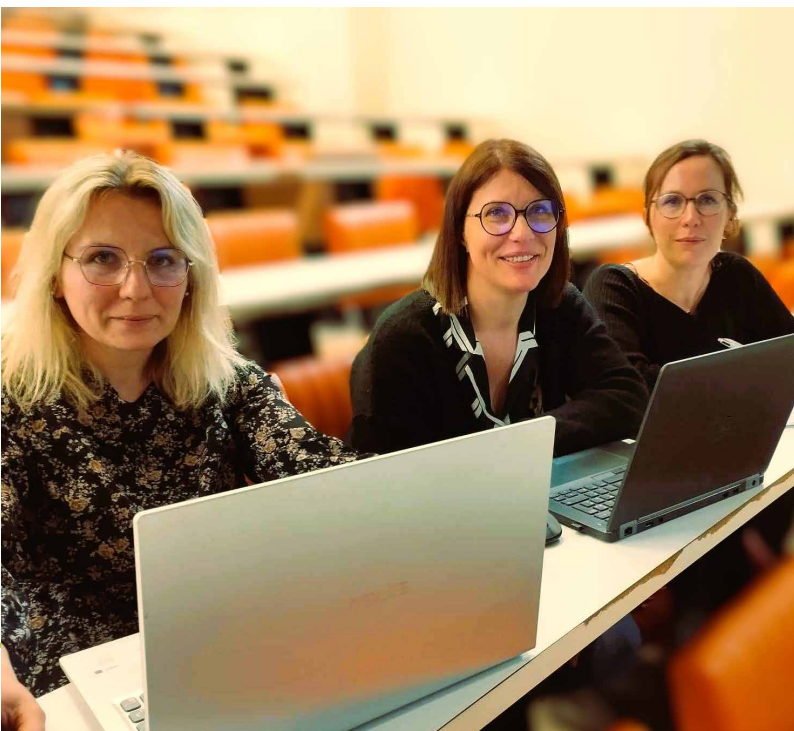
J'étais enthousiaste à l'idée de travailler en 12 heures et d'avoir de nouveaux horaires ainsi qu'une nouvelle organisation de travail. Par ailleurs, l'idée de travailler avec

l'ensemble des collègues était quelque chose de motivant pour ma part.

- **Qu'est-ce que ce groupe de travail vous a apporté ?**

Ces réunions nous ont permis de prendre en compte les appréhensions et les avis de chacun dans le but de se projeter dans les meilleures conditions possibles.

Développer et reconnaître les compétences



Vers plus de qualifications

La Fondation poursuit son engagement dans le financement de formations au diplôme d'Infirmier : 12 professionnels pourront ainsi accéder à ce métier après 3 ans d'étude, avec des départs échelonnés sur les 3 prochaines années. Après avoir reçu une trentaine de salariés candidats, les 4 premiers « étudiants » ont repris le chemin de l'école en septembre 2023. Par ailleurs, les trois premières infirmières en pratique avancée ont terminé leur parcours et pris leurs nouvelles fonctions fin 2023 au sein de la Fondation : deux salariées ont intégré le DAPA et la troisième le pôle des EHPAD. Ces nouveaux métiers vont venir renforcer et appuyer les équipes dans l'accompagnement des personnes accueillies.

Attractivité : toujours en quête de nouveaux partenaires

La participation aux « job dating » et aux forums emploi s'est encore accentuée en 2023 pour toujours mieux faire connaître la Fondation et recueillir plus de candidatures. En plus des interventions habituelles auprès des IFSI et des IFAS, des rencontres ont eu lieu avec les étudiants en formation Accompagnant éducatif et social, dans plusieurs écoles. Un nouveau partenariat a été initié grâce au forum Emploi Défense et Mobilité en lien avec les cellules de la Marine et de l'Armée de Terre.

Le service RH a aussi participé à un groupe d'expérimentation lancé par Attitude Manche sur le thème : « Comment aligner la promesse du territoire et la promesse employeur ? ». Les échanges ont été riches et ont permis de travailler sur les bonnes pratiques et sur des vidéos de promotion de la Fondation.

Des primes pour tous les salariés

La question du Ségur pour tous n'ayant toujours pas été résolue au niveau national, la Fondation a fait le choix de maintenir la prime Ségur pour tous les salariés en 2023, quels que soient les lieux d'exercice et les métiers. Une prime exceptionnelle pouvoir d'achat de 300 euros nets a également été versée en fin d'année 2023.



RESSOURCES FINANCIÈRES : PRÉPARER LES ÉVOLUTIONS

L'année 2023 reste marquée par un niveau de ressources insuffisant pour équilibrer nos comptes, en particulier sur nos établissements médico-sociaux. La stratégie de diversification mise en place depuis quelques années permet d'en limiter l'impact.

L'inflation, toujours présente en 2023

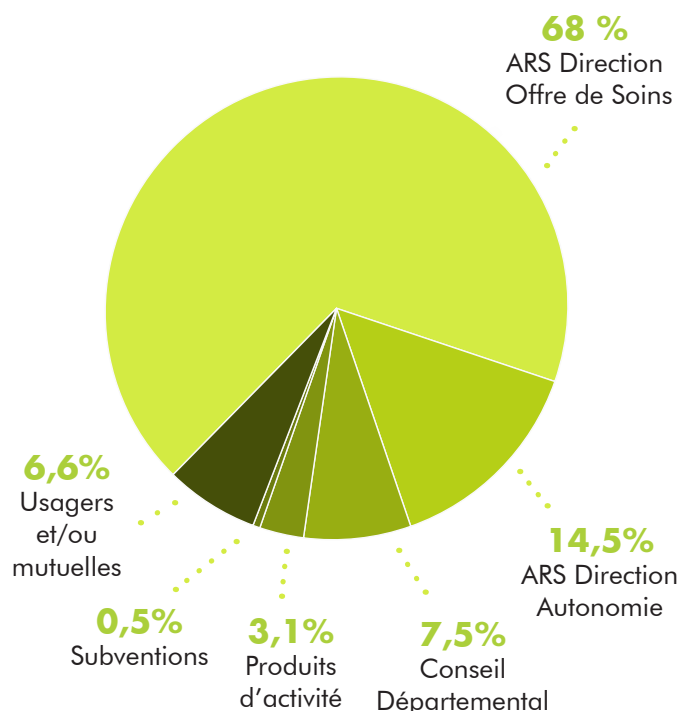
Le choc d'inflation aura été double sur l'année : les prix ont continué de grimper, notamment sur les produits alimentaires, mais nous devons également absorber l'effet année pleine des hausses constatées en fin d'année 2022. Cela se traduit par une évolution des coûts sur nos achats divers de plus de 10% sur 2 ans, malgré des efforts importants de baisse de consommations énergétiques. L'inflation a été accompagnée par des hausses de salaires pour les professionnels de la Fondation : évolution du SMIC et impact année pleine de la hausse de valeur du point de juillet 2022. Ces dépenses n'ont pas été totalement compensées par nos financeurs, en particulier par le Conseil Départemental de la Manche.

Premiers travaux de la commission de développement économique

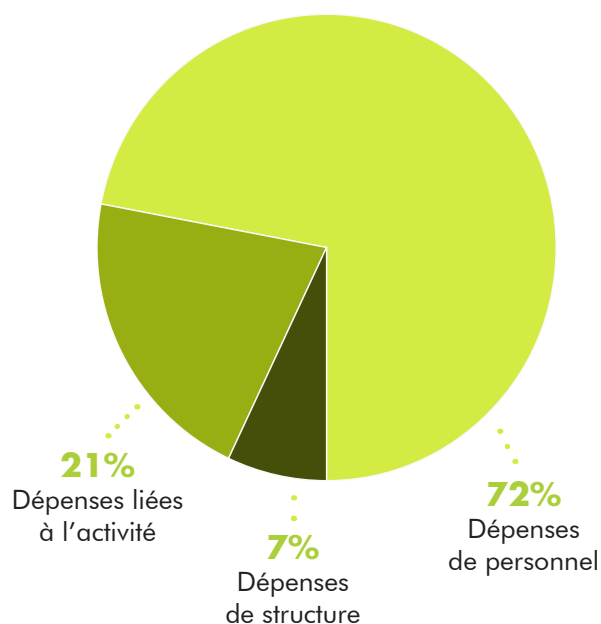
Depuis fin 2022, le Conseil d'Administration de la Fondation a impulsé une réflexion sur le financement des activités propres à la Fondation avec la mise en place de la commission de développement économique. Les premiers travaux ont été menés sur la politique de recherche de fonds (dons, legs, mécénat) et se poursuivront en 2024. L'objectif reste de permettre de développer des actions précises et ponctuelles pour nos usagers qui ne pourraient être financées dans le cadre de nos dotations de fonctionnement.

Nos ressources

Provenance des ressources



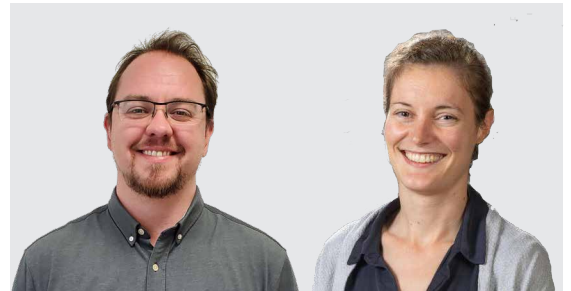
Utilisation des ressources



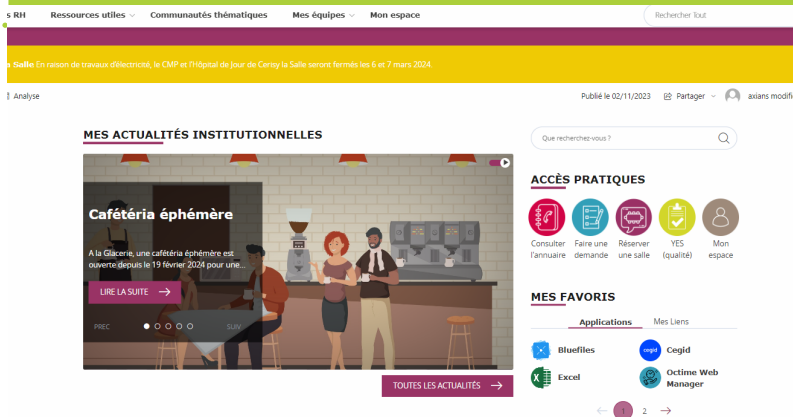
Le numérique au service de nouvelles pratiques collaboratives

En 2023, la Direction de la Communication et des Nouveaux Usages Numériques a porté le projet d'une plateforme collaborative, en remplacement d'un intranet en fin de vie. Une phase de concertation auprès des services sur les nouveaux usages numériques a révélé le besoin fort d'un espace de partage de données au sein des services ou des équipes de projet de la Fondation. Après une procédure concertée, une première version de l'outil a été présentée à un groupe « testeur » avant un déploiement de la plateforme, nommée « Le Fil », en juin 2023. Une phase de formation ouverte à l'ensemble des salariés de la Fondation s'est déroulée de juin à septembre. Il s'agit d'un projet d'envergure pour la Direction de la Communication et des Nouveaux Usages Numériques : cette démarche participative, proche des enjeux du terrain, a aussi mis en avant la capacité à repenser certains usages et process. Une nouvelle phase d'accompagnement au changement a été lancée.

Un groupe éthique en création



Comment agir au mieux pour les patients et les personnes accompagnées, dans le respect de leurs droits fondamentaux ? Comment garantir à tous le bien-être et la sécurité tout en préservant l'autonomie et la liberté ? Dans une logique d'amélioration continue de ses services, la Fondation souhaite mieux accompagner ses équipes sur ces questions, à travers la mise en place d'un groupe éthique. Lancée en début d'année 2023, la démarche est pilotée par le Docteur Alexandre Kirchgesner, Psychiatre, diplômé d'un Master d'éthique en santé mentale, avec l'aide de l'Espace de réflexion éthique de Normandie (EREN) appuyé par Marthe Martin-Prével, chef de cabinet. La mission de ce groupe éthique sera d'offrir un espace de réflexion collectif et de partage ouvert à tous. Un questionnaire a été diffusé aux salariés, durant l'été, pour recenser leurs attentes. Un appel à candidatures va aussi être lancé auprès de tous les salariés pour inviter ceux qui le souhaitent à rejoindre la réflexion. L'idée est que le groupe réunisse aussi des membres de la Fondation, professionnels de santé ou non, des représentants des usagers, ainsi que des experts (philosophe, sociologue...). L'objectif est de croiser les points de vue pour envisager les meilleures réponses possibles, en plaçant toujours l'humain au cœur de la prise en soin.



Le futur projet saint-lois se dessine

Destiné à améliorer l'accueil des patients et l'organisation des soins, le projet de restructuration du site de Saint-Lô avance. Il mobilise les équipes du pôle psychiatrie adulte centre Manche, pleinement associées à la réflexion. Au cours du premier trimestre 2023, un groupe de travail composé de soignants et de représentants des usagers s'est réuni régulièrement pour échanger sur les plans, produits par le cabinet cherbourgeois Boisroux / Peeters architectes. « Chaque unité

de soins a pu exprimer ses besoins en matière d'espaces, d'accessibilité ou de sécurité notamment, explique le Dr Alexandre Kirchgesner, médecin-chef de pôle. Notre rôle, avec Christophe Le Calvez, directeur du pôle, a été de valider les attentes et de les traduire pour le cabinet d'architecte. Ce fut un vrai travail collectif. L'investissement des soignants dans ce projet est une grande satisfaction. Aujourd'hui, nous avons tous hâte qu'il prenne forme. » Les esquisses définitives sont aujourd'hui

validées et les appels d'offres lancés auprès des entreprises. La pose de la première pierre est programmée dans le courant du 2^{ème} trimestre 2024. Les premiers travaux concerneront la rénovation de l'unité Savoie et la construction d'un « hub » qui réunira des espaces thérapeutiques et des locaux logistiques, entre Savoie et Auvergne. La mise en service complète est prévue en 2026.

L'ACTIVITÉ



LE CENTRE HOSPITALIER EN 2023



Responsable ingénieure qualité au Centre Hospitalier Public du Cotentin durant 15 ans, Annabelle Lanièce a pris la direction du Service d'Appui Méthodologique (SAM), le 30 mai 2023. Service support, le SAM accompagne les autres

Une nouvelle Directrice au Service d'Appui Méthodologique

services de la Fondation pour toutes les questions de qualité, de gestion des risques et de certification. Son ambition ? « Diffuser la démarche qualité au plus proche du terrain, la rendre ludique et pragmatique, pour que chacun se l'approprie. Elle doit être partagée par tous pour porter ses fruits, améliorer la prise en charge des patients ou de la personne accompagnée et garantir la sécurité des soins », résume Annabelle Lanièce.

Un atout pour notre certification 2025. La nouvelle directrice du SAM est également expert-visitateur pour la Haute Autorité de Santé, qui certifie les établissements de santé tous les 4 ans. Un atout de taille pour préparer la prochaine certification du centre hospitalier de la Fondation, prévue en 2025. Celle-ci aura lieu, pour la première fois, selon les nouveaux critères d'évaluation de la HAS, davantage axés sur le parcours du patient.

Succès pour la première journée de la recherche en soins

La première journée de la recherche en soins de la Fondation, le 30 mars, à Picauville, a réuni 85 salariés de toute la Fondation. « C'est une belle participation qui illustre l'intérêt pour les activités de recherche que nous développons ces dernières années », souligne le Dr Jérémy Madigand, médecin-coordonateur de la recherche à la Fondation.

L'événement a permis de présenter les spécificités de la recherche en soins, de valoriser plusieurs projets menés en interne et ailleurs, avec la participation de professionnels non-médicaux (infirmiers, aides-soignants, assistants sociaux, informaticiens...). « Notre objectif est de rendre accessible la recherche à toutes les fonctions ».

Marion Bouysse, assistante sociale, a, par exemple, présenté un projet de recherche sur la médiation canine. D'autres travaux, sur le médicament et le génotypage, ont également été mis à l'honneur par plusieurs équipes de soignants.



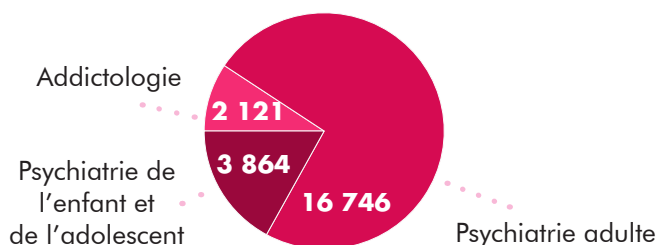
Projet médico-soignant : une 2^{ème} journée bilan dynamique

Diffusé début 2021, le Projet Médico-Soignant du Centre hospitalier constitue une feuille de route pour 5 ans, avec des points d'étape programmés chaque année. Le 2^{ème} bilan annuel a eu lieu le 17 octobre à Picauville. Devant une salle comble, les équipes sont montées sur scène pour présenter les avancées de leurs travaux. Plusieurs thèmes avaient été choisis :

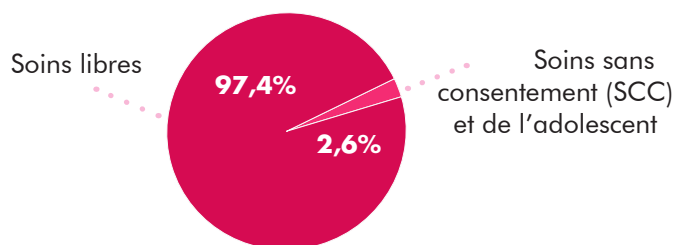
- la réhabilitation psychosociale,
- les pratiques de soins relevant de la médiation,
- la coordination avec le territoire et les partenaires,
- l'éthique.

« Cette journée a révélé un bel esprit d'équipe, du dynamisme, de l'engagement et beaucoup de plaisir partagé », souligne Aurelia Magids, Directrice du centre hospitalier.

File active totale : 22 731 patients



Mode légal de soin :



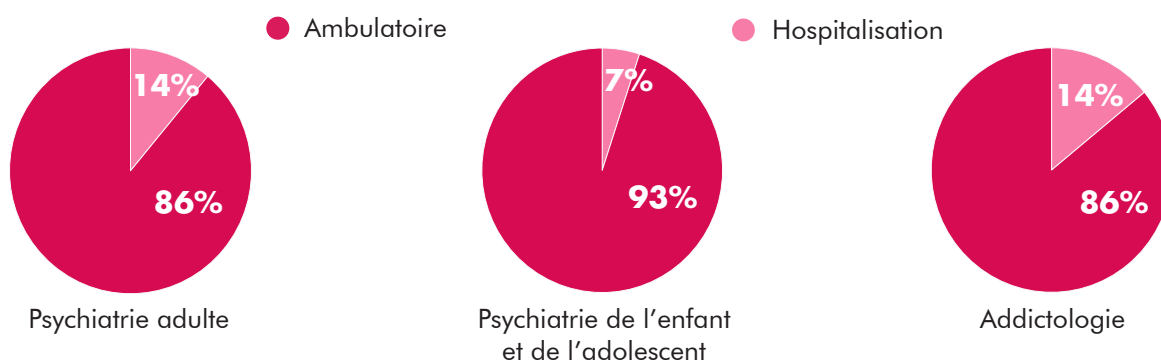
Un médecin-coordonateur pour la réhabilitation psychosociale

En 2023, la Fondation a créé un poste de médecin-coordonateur de la Réhabilitation Psycho-Sociale pour l'ensemble du centre hospitalier. Avec l'arrivée du Dr Fabienne Groult-Letot, par ailleurs médecin chef des services sanitaires de Picauville, notre ambition est de mieux coordonner nos dispositifs RPS sanitaires et médico-sociaux et de contribuer ainsi à accélérer une dynamique qui existe de longue date au sein de la Fondation.

Sur le Pôle Adulte Cotentin, sous la houlette du Dr Monica-Cecilia Jernea, la filière continue de progresser en 2023 avec l'arrivée d'une ergothérapeute et d'une neuropsychologue. Dans la même dynamique, les équipes mettent en place de nouveaux outils, tels que le dispositif BREF, un programme psychoéducatif de 3 séances individuelles qui s'adresse aux aidants familiaux, initié sur le service Pierre Male et « dont le déploiement produit des premiers effets bénéfiques déjà

constatés sur les patients », comme le soulignent Laurence Liot, Directrice de Pôle et Julien Lepingard, cadre de santé. Encore récente sur le Pôle psychiatrie adulte Centre Manche, la construction de cette filière RPS se poursuit, soutenue par le recrutement en 2023 d'une neuropsychologue et d'une ergothérapeute. « Nous allons continuer de développer nos compétences en nous appuyant sur nos ressources internes », souligne le Dr Arnaud Poissier. En 2023, les services Picardie et Ile-de-France ont été scindés et les équipes réorganisées. Entièrement dédié à la RPS, Picardie compte dorénavant 8 appartements thérapeutiques et le service Trieste-Guislain 8 appartements thérapeutiques de transition. Sensibilisées et formées, « les équipes sont en place ! », affirme Sandrine Benoist, faisant Fonction Cadre de Santé RPS sur le volet hébergement.

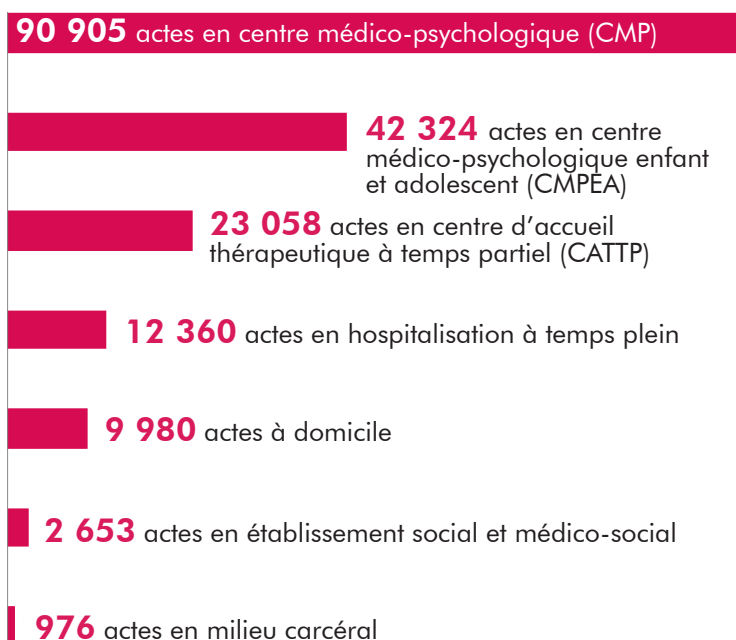
Répartition de l'activité



Des projets immobiliers structurants

Piloté par la direction des ressources internes, le schéma directeur immobilier fixe la stratégie d'investissement de la Fondation pour améliorer la qualité d'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel hospitalier. Parmi les projets phares, la réhabilitation-extension du futur site saint-lois se poursuit jusqu'en 2026, avec une forte implication des équipes tout au long de l'année 2023. Sur le site de la Glacière, des groupes de travail ont été réunis pour exprimer les besoins des équipes médicales et soignantes. Une réflexion a également été lancée pour envisager les possibilités d'évolution des sites de Valognes.

182 256 actes, soins ou interventions réalisés en ambulatoire, dont :



PSYCHIATRIE ADULTE CENTRE

À Coutances, les hôpitaux de jour réunis

Depuis avril 2023, les deux anciens hôpitaux de jour de Coutances (Lasthénie de Ferjol et Prélude) ne forment plus qu'un. Dans des locaux neufs, confortables et accueillants, « Horizons » offre de meilleures conditions d'accueil aux patients et un cadre de travail plus confortable et fonctionnel pour les équipes soignantes. « *La fusion a aussi ouvert de nouvelles possibilités pour aider les personnes à développer davantage leurs habiletés sociales et cognitives et ainsi tendre vers plus d'autonomie chez elles* », ajoute Isabelle Belhaire, cadre de santé. De nouvelles activités ont pu être mises en place (ateliers mémoire, informatique, cuisine, sorties...). Accolé au nouvel hôpital de jour Horizons, l'Atelier Thérapeutique Prélude offre un accompagnement distinct et complémentaire pour favoriser l'autonomie et le mieux vivre à domicile. Un véritable tremplin pour aider les personnes à reprendre leur vie en main.



Pôle de santé François Digard : fin de chantier



À Saint-Lô, la construction du pôle de santé François Digard s'est achevée en fin d'année, après plus de 12 mois de travaux. Financé par la Fondation Bon Sauveur de la Manche et la Fondation hospitalière de la Miséricorde à Caen, regroupées en Société Civile Immobilière, le projet avait pour but de faciliter l'accès à une offre de soins complémentaires en ville. Dans des locaux modernes et fonctionnels, le bâtiment accueille ainsi le Centre Médico-Psychologique Pinel, qui regroupe désormais les CMP Daumezon et Normandie. Il abrite aussi

deux kinésithérapeutes, trois ostéopathes, une podologue, deux cabinets d'infirmiers et un service d'addictologie. « *Cette proximité entre les soignants permet de fluidifier le parcours patient* », souligne Bénédicte Denis-Laurent, cadre de santé. Les équipes du CMP se sont beaucoup impliquées dans le projet. « *Ensemble, indique Bénédicte Audouard, Cadre de Santé, nous avons notamment fait évoluer notre organisation pour répondre aux besoins en hausse.* »

En chiffres

70 professionnels.

Un investissement de 6 millions d'euros.

Un infirmier de la Fondation sur les chantiers d'insertion



Les chantiers d'insertion emploient des personnes souvent vulnérables après avoir connu de grandes difficultés ou subi des traumatismes. Dans le Centre Manche, plusieurs structures ont exprimé le besoin de pérenniser un suivi infirmier auprès de ces publics fragiles, suite à l'arrêt du dispositif d'accompagnement financé

par la Dirrecte. Depuis le 1^{er} novembre, elles prennent en charge les visites d'un infirmier de la Fondation sur six sites, à Agneaux, Coutances, Saint-Lô et Périers. En plus des consultations individuelles, la mission d'Erwan Edet consiste aussi à repérer des profils en difficulté et à les orienter vers un CMP. Sa présence offre aux personnes en réinsertion

comme à leurs encadrants un véritable soutien. « *Cette activité d'accompagnement à l'insertion professionnelle est rattachée à la filière réhabilitation psychosociale du Pôle psychiatrie adulte Centre Manche, précise Brunhilde Guillaume, Cadre de Santé. Elle nous permet d'étoffer notre réseau pour faciliter l'accès à l'emploi de nos usagers.* »



PSYCHIATRIE ADULTE COTENTIN

Deux premières infirmières en pratique avancée

Le centre hospitalier de la Fondation accueille ses deux premières infirmières en pratique avancée (IPA), depuis décembre 2023. Après deux ans de formation et de stages, Isabelle Calvez Guena et Virginie Leconte ont pris leurs fonctions au sein du Dispositif Ambulatoire de Psychiatrie Adulte du Cotentin (DAPA), à Cherbourg-Octeville. En collaboration avec les Dr Monica-Cecilia JERNEA et Andrei TANASE, elles peuvent mener des consultations, prescrire ou renouveler des traitements, assurer une surveillance clinique

et mener des actions de prévention notamment. Les patients concernés par cette prise en soins doivent être cliniquement stabilisés et leur accord est indispensable. Anciennement infirmières à la Fondation, toutes les deux avaient « le souhait d'évoluer, tout en conservant le soin et le contact direct avec les patients ». « Découvrir un métier encore inconnu pour de nombreux établissements est un challenge », reconnaît Virginie Leconte. Pour Isabelle Calvez Guena, « l'IPA est un maillon supplémentaire pour renforcer le parcours de soins. »

EMIR : une nouvelle équipe de prévention des rechutes

La continuité du suivi infirmier est essentielle dans la prévention des risques de rechute et d'hospitalisation. À l'issue d'une formation en Ile-de-France, deux infirmiers de l'équipe mobile de psychiatrie précarité ont exprimé le souhait de mettre en place une Équipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR), au sein du DAPA. Soutenu par la Direction de pôle, le projet a vu le jour en mars 2023. « Deux demi-journées par semaine, les mardis et jeudis, et à la demande du médecin psychiatre, nous nous rendons au domicile des patients qui n'ont pas d'infirmier référent, expliquent Pauline Guillerm et Adrien Barbery. Cela nous permet d'évaluer la personne, de conserver le lien et ainsi d'éviter la rupture du parcours de soins. C'est rassurant pour tout le monde et c'est donner une chance supplémentaire aux patients. »

Elle en parle

« Dans ces temps de crise médicale, les IPA peuvent reprendre une partie des consultations, laissant ainsi des disponibilités médicales pour des évaluations plus complexes. Elles ont un regard plus global et neuf qui oblige parfois à questionner la clinique et le traitement. »

Dr Monica-Cecilia Jernea

Les patients au cœur d'un projet de recherche

Comment améliorer la participation des usagers, proches et aidants dans les services de soins ? La thématique de l'appel à candidature, lancé par le centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, a séduit le CATT Charcot. « Dans ce projet de recherche, notre rôle était de réunir au moins 15 patients intéressés pour témoigner, en petits groupes, de leur expérience en tant qu'usagers », explique Julien Lepingard, cadre de santé sur le site des Genêts à La Glacière. En présence de deux représentants du CCOMS, une première réunion s'est tenue le 23 juin à La Glacière. « Cette expérience, très positive, a été l'occasion pour tous de s'exprimer librement, dans un cadre bienveillant et sécurisant, souligne Julien Lepingard. Les échanges confirment la nécessité pour les soignants de se tenir à l'écoute et à proximité des patients. Cette posture est au cœur de la qualité des soins. »

Le CATT rejoint le DAPA

Anciennement accolé au CMP Colbert, rue des Maçons à Equeurdreville, le CATT Charcot (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) a rejoint le Dispositif Ambulatoire de Psychiatrie Adulte du Cotentin (DAPA), installé sur le site de l'Amont-Quentin à Cherbourg en Cotentin. Fin mai 2023, après plusieurs mois de travaux, l'équipe a emménagé dans un bâtiment neuf de 400 m². « Nous allons pouvoir y créer un hôpital de jour et des salles d'activités », indique Julien Lepingard, cadre de santé. Accompagnés au changement tout au long du projet, les patients ont déjà trouvé leurs repères. Avec l'arrivée du CATT, le DAPA* étoffe ses ressources ainsi que son offre de soins en matière de prévention et de promotion de la santé à l'égard de la population.

* Ouvert en 2022, le DAPA regroupe un Centre Médico-Psychologique, un service d'hospitalisation à domicile, une équipe mobile de psychiatrie précarité, une équipe mobile d'intervention rapide.

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Des rencontres entre les équipes mobiles ados de toute la Manche

Développer le travail en réseau et constituer un maillage sur tout le territoire font partie des objectifs de la Fondation. Le pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent s'y emploie et innove. En 2023, deux premières rencontres, en visio puis à Saint-Lô,

ont eu lieu entre les équipes mobiles adolescents de la Fondation, de la Maison des Adolescents de la Manche et du centre hospitalier de l'éstran. Ces temps forts ont permis aux professionnels d'apprendre à se connaître et de partager des

pratiques différentes, mais qui concourent toutes à améliorer la prise en charge des adolescents en souffrance, dans toute la Manche. Très appréciée par les participants, ces rencontres seront régulièrement renouvelées.

En soutien à la pédiatrie du Mémorial de Saint-Lô

La solidarité est une valeur forte au sein de la Fondation. En pénurie médicale, le service pédiatrie du Mémorial de Saint-Lô a subi de fortes tensions pendant plusieurs semaines, provoquant un risque de fermeture de lits, dont ceux dédiés aux adolescents. Pour éviter ce scénario, le pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent a décidé d'apporter son aide. L'équipe mobile Centre et son pédopsychiatre ont mobilisé du temps pour soutenir et soulager les équipes du Mémorial. L'initiative a porté ses fruits. Tous les lits ont pu être maintenus.

Deux nouveaux postes d'infirmières coordinatrices face à la pénurie médicale

Le pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est confronté à une forte pénurie médicale sur le nord de la Manche. Pour continuer d'assurer le meilleur suivi possible des jeunes patients, deux postes d'infirmières coordinatrices ont été créés. Ces deux professionnelles sont expérimentées et reconnues par les équipes. L'une intervient sur le Centre de soins psychiques pour adolescents de Cherbourg et le CMPEA de Valognes, pour la filière adolescents ; l'autre sur le CMP PRE qui regroupe trois unités pour enfants.

ETADA/EMATSA : les équipes mobilisées

L'ETADA et l'EMATSA sont deux unités dédiées au diagnostic et à l'accompagnement des enfants et des adolescents présentant un trouble du spectre de l'autisme. Après le départ de leurs deux médecins, en 2023, ces équipes expertes restent mobilisées et complètement investies dans leurs missions.

Coups de projecteur

- La Fondation promeut l'accès de tous à la culture comme moyen d'expression et d'épanouissement. En 2023, le projet Ze journal a permis à plusieurs adolescents d'assister à plusieurs spectacles dans la Manche (théâtre, concerts...), puis d'exercer leurs talents de journalistes. Le premier numéro a été diffusé en octobre, sur l'intranet de la Fondation et auprès des partenaires. Des financements sont recherchés pour pérenniser le projet.

- Dans le cadre d'un appel à projets Culture Santé, un groupe de jeunes et de professionnelles du CMPEA ont également réalisé un court-métrage présenté en avant-première du spectacle « Bulles Chorégraphiques », en juin, à Saint-Lô, ainsi qu'aux rencontres Vidéos en Santé Mentale à Paris.





De nouveaux locaux pour le CCTSAT

À l'automne, l'équipe du Centre de Consultation et de Thérapie Spécialisée en Alcool et Tabac a emménagé dans de nouveaux locaux plus accueillants, plus accessibles et plus fonctionnels sur le site de La Glacière. Les activités (relaxation, groupes de paroles, etc) ont lieu à présent dans des locaux plus adaptés, plus spacieux et agréables pour les patients comme pour les soignants.

Alcool et tabac : une prévention sans répit

L'alcool et le tabac restent les deux premières causes de décès évitables en France. Au sein du pôle Addictologie, la prévention demeure une priorité. En 2023, de nombreuses actions ont été conduites sur le territoire, notamment en lien avec les équipes de liaison : préparation de l'opération Dry January avec le centre hospitalier Pasteur, participation au « mois sans tabac » en novembre, ou encore au programme « Tabado » auprès des apprentis et lycéens. Pour intensifier leur impact dans la lutte contre le tabagisme, les équipes infirmières du pôle ont également été formées pour pouvoir elles-mêmes prescrire des traitements nicotiniques. Une dynamique est instaurée depuis plusieurs années. De nouvelles actions seront conduites.

Des patients aux côtés des soignants

Dans l'accompagnement des familles et des personnes en proie à une addiction, les patients eux-mêmes peuvent jouer un rôle important, aux côtés des soignants. Leur témoignage, leur expérience et leur connaissance de la maladie sont souvent d'une aide précieuse. Si le pôle addictologie a régulièrement recours à cette pair-aidance, il accueille aussi, depuis 2023, son premier « patient expert » certifié. Un nouvel acteur clé dans le parcours de soins.

Il en parle

« Mon envie de devenir patient expert m'est venue au cours de mes soins à la Communauté Thérapeutique Montjoie. Je me suis renseigné et j'ai fait le choix de suivre une formation avec l'Association des Patients Experts en Addictologie, à Paris (6 journées de formation théorique et 10 journées de stages sur 12 mois). Pour moi, le patient expert est un trait d'union entre le patient et les professionnels. Il ne prend pas la place du professionnel, mais il peut être un point d'appui supplémentaire. Le patient peut avoir un autre ressenti, un autre regard lorsqu'il est face à un patient expert. Il peut oser dire des choses plus personnelles, parler de certaines choses vécues lors de son parcours, car il a en face de lui quelqu'un qui lui ressemble. » **M. Lemoine, patient expert**

Des partenariats renforcés

Ensemble, on va plus loin... Pour intensifier la prévention des risques sur le territoire et mieux accompagner les personnes, le pôle Addictologie continue de renforcer ses collaborations inter-pôles et avec ses partenaires locaux. Organisées en juin, les premières portes ouvertes du CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues) s'inscrivent dans cette dynamique. Avec le soutien des partenaires financeurs, un maillage et des interventions se développent également autour de la lutte contre les violences conjugales et sur les risques liés aux addictions en période périnatale.

Une belle reconnaissance pour le CSAPA

En 2023, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de la Fondation a fait l'objet d'une évaluation externe selon les nouveaux critères fixés par la Haute Autorité de Santé. La préparation des équipes, avec l'implication des patients, a payé. En plus d'une note de 3,6/4, l'évaluateur a souligné la qualité du travail mené quotidiennement. Pour Géraldine Duchemin, directrice du pôle Addictologie, « cet exercice a initié une dynamique de réflexion autour de nos fondements et de nos pratiques, sur laquelle nous pouvons désormais capitaliser pour engager de nouveaux dispositifs ou accélérer leur mise en œuvre ».

ACCOMPAGNEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



De nouveaux outils au service de l'attractivité des métiers et de l'accueil des salariés

Les établissements de la Fondation doivent faire face à une véritable crise des métiers de la santé. Pour développer leur attractivité et améliorer les conditions d'accueil des nouveaux salariés, la Direction des Accompagnements Médico-Sociaux (DAMS) se mobilise.

En 2023, elle a saisi l'opportunité d'un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé intitulé « amélioration des conditions de travail et promotion de la qualité de vie au travail au sein des établissements médico-sociaux ». En cohérence avec la stratégie de communication du conseil d'administration de la Fondation pour mieux valoriser ses savoir-faire, la DAMS a proposé de nouveaux supports d'accueil et des présentations dynamiques et attractives des établissements et de leurs activités. L'ARS a validé le projet en décembre.

En 2024, des vidéos vont être réalisées dans tous les établissements et services de la DAMS. L'objectif est double : « Il s'agit de promouvoir la richesse de nos métiers et de nos activités ainsi que la diversité de nos structures auprès de futurs candidats, mais aussi de mieux accueillir les nouveaux salariés à travers des outils de communication modernes,

qui valorisent l'humain et qui sont destinés à renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe », explique Magalie Dale-Blouet, Directrice adjointe de la DAMS.

Au total, une dizaine de vidéos de 2 à 3 minutes vont être filmées par un prestataire extérieur spécialisé. « Elles auront pour fil conducteur la visite de l'établissement ou service, en débutant à la porte de celui-ci avec un salarié et/ou un responsable de la structure qui souhaite la bienvenue et invite la caméra à le suivre dans les locaux. Chacune des étapes de la visite sera prétexte à parler de l'activité, présenter nos métiers ou montrer le travail réalisé avec les personnes accompagnées au travers de scènes de vie et de témoignages. »

Ces vidéos seront transmises aux candidats et futurs salariés, mais pas seulement. Afin de contribuer à l'image positive, dynamique et vivante des établissements et services médico-sociaux de la Fondation, elles seront aussi diffusées dans l'espace carrière du site internet de la Fondation et sur les réseaux sociaux.

14 établissements mobilisés sur les CPOM 2024-2028

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) permettent aux établissements de définir, des objectifs aisi que d'exprimer et de justifier leurs besoins en matière de financements. Ils se formalisent par une contractualisation entre financeurs et organisme gestionnaire pour une durée de cinq ans.

En 2023, le renouvellement du CPOM « personnes handicapées », pour la période 2024-2028, a pleinement mobilisé 12 établissements du Département des Accompagnants Médicaux Sociaux sur "le handicap" et 2 EHPAD pour le CPOM « personnes âgées ».

Cette démarche obligatoire de contractualisation entre les organismes gestionnaires d'établissement et les autorités de tarification et de contrôle génère un travail considérable. Il implique les professionnels administratifs, les directions des établissements ainsi que les services de soutien transverses de la Fondation

et en particulier, le service financier. « Les attentes des autorités de tarification en matière de précisions de données d'information sont très importantes, souligne Isabelle Lebrun, directrice des Accompagnements Médico-Sociaux. Ceci se complexifie du fait que nous ayons à contractualiser pour chacun des deux CPOM avec deux financeurs que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. »

Les travaux, pourtant lancés dès 2022, auraient dû être clôturés en décembre 2023, mais du retard a été pris pour les deux CPOM. « L'année se clôture avec la perspective que nous puissions signer avant l'été 2024 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier, poursuit Isabelle Lebrun. Il reste toutefois une interrogation majeure pour nous : celle d'obtenir les moyens qui nous sont indispensables pour mener à bien nos missions... Une condition nécessaire ! »

Une charte sur la vie affective et sexuelle

La Direction des Accompagnements Médico-Sociaux poursuit son travail de fond autour de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies dans l'ensemble de ses établissements et services.

« Nous avons tout d'abord vérifié la pertinence de ce projet en menant une enquête auprès de nos équipes, rappelle Isabelle Lebrun, Directrice des Accompagnements Médico-Sociaux. Puis, nous avons organisé une journée institutionnelle sur ce thème au début de l'été 2022. À l'issue de cette journée, nous constatons que, déjà, beaucoup d'équipes avaient progressé dans ce domaine depuis quelques années, et que les tabous se levaient petit à petit. Cela nous a aussi permis de clarifier le cadre dans lequel nous devons et pouvons travailler. Plusieurs pistes et propositions d'actions en ont émergé. Il s'agissait d'une part, que chaque

service et établissement se saisisse d'ores et déjà des suggestions qui leur semblaient correspondre aux besoins repérés dans leur quotidien. Et d'autre part, de mettre en œuvre certaines actions plus transverses au département. » La première, en 2023, fut la rédaction d'une charte. Ce document, qui sera diffusé courant 2024, fixe les règles concernant la vie affective et sexuelle dans les établissements et services médico-sociaux de la Fondation (manifestations affectives en public, droit aux relations sexuelles et activité sexuelle dans les chambres ou logements, consommation pornographique, contraception ou encore accompagnement à la parentalité).

Une nouvelle étape se profile. En 2024, des personnes ressources sur la vie affective et sexuelle devraient être nommées au sein du département des Accompagnements Médico-Sociaux.

EN CHIFFRES

- **541** adultes résidant au sein des lieux de vie médico-sociaux
- **9** jeunes autistes accueillis à l'Institut Médico-Educatif
- **174** accompagnements dédiés à l'insertion
- **34** couples accompagnés par la plateforme de répit
- **245** usagers suivis à domicile par le SAMSAH, le SAVS et le SAD
- **121** mesures de protection juridique suivies par le service des Majeurs Protégés

Maison d'accueil spécialisée TSA : le projet relancé

Très attendue par les familles et les équipes, la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée dans les troubles du spectre de l'autisme (TSA) est de nouveau en projet, sur le site de Picauville. À l'issue d'une réflexion collective nourrie par les équipes de la Direction des Accompagnements Médico-sociaux, celles du Centre Hospitalier, les services supports et les représentants des usagers, un nouvel avant-projet a été finalisé en juin 2023 et a reçu le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé.

L'établissement pourra accueillir jusqu'à 39 personnes, réparties en unités de vie de petite taille pour plus de bien-être et un meilleur suivi. Une unité contenant de 5 places permettra aussi d'accueillir les adultes TSA confrontés à des problématiques complexes.

Trois types d'accompagnement y seront proposés : l'hébergement à temps plein, l'accueil de jour et l'accueil temporaire.

La Maison d'Accueil Spécialisée TSA sera adossée à la MAS actuelle, ce qui favorisera la mutualisation de certaines ressources, aussi bien humaines que matérielles.

« L'objectif est d'en faire un véritable lieu de vie centré sur le projet de la personne », souligne Matthieu Robert, Directeur de la MAS.

Avec une ouverture programmée en octobre 2027, la MAS TSA permettra de positionner la Fondation comme un acteur clé pour les personnes souffrant de TSA.



Mise en place du dossier informatisé au FOA

Ex-établissement de l'association L'Espérance, le Foyer Occupationnel d'Accueil à Valognes n'était pas encore équipé du dossier informatisé : un outil de suivi personnalisé pour chaque résident. C'est désormais chose faite ! Les équipes de la Direction de l'Information Médicale ont apporté un soutien de poids sur ce projet fin 2023. Ce dossier unique facilitera la communication entre les professionnels et aussi avec les proches des personnes accompagnées.

À l'IME, une vidéo ludique pour accueillir les enfants

Comment se passe une journée à l'Institut Médico-Éducatif ? Pour donner des repères aux enfants et leurs familles et ainsi faciliter le quotidien de tous, l'équipe de l'IME a eu l'idée d'une vidéo, en plus d'un nouveau livret d'accueil. Réalisée en motion design (un format très ludique), par le Service Communication de la Fondation, elle explique en images le déroulement d'une journée type. Un nouvel outil fortement apprécié.

Une belle initiative au foyer d'hébergement ESAT

À l'initiative des résidents et de l'équipe, un « Molky apéro » a été organisé le 13 octobre, au foyer d'hébergement ESAT. Grâce à l'implication de tous dans les préparatifs, l'événement a été un succès. Il a réuni 45 participants (résidents, professionnels et familles).



Un meilleur accompagnement de la fin de vie

Améliorer la fin de vie est une priorité dans les Ehpad de la Fondation. Cet objectif, inscrit dans le Programme d'Établissement 2020-2024, fait suite à un constat : le renouvellement des personnes accueillies en EHPAD s'intensifie depuis plusieurs années. L'accompagnement de la fin de vie est ainsi de plus en plus fréquent. Or, les équipes médicales de soins palliatifs du territoire sont en effectifs largement insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins. En 2023, le Département Personnes Âgées a lancé un projet majeur et attendu pour accroître l'autonomie des Ehpad dans sa collaboration avec les équipes de soins palliatifs.

Animé par un comité de pilotage, le projet fédère de nombreux professionnels de toutes les fonctions, impliqués dans plusieurs groupes de travail thématiques : prise en charge de la douleur, de l'anxiété, chronologie dans la prise en soins palliatifs, relations avec les familles dans le cadre de l'accompagnement de fin de vie, urgences vitales, nutrition, hydratation et déglutition en fin de vie... « Les conclusions de ce projet devraient être formalisées d'ici à l'été 2024. Elles nous permettront à la fois de disposer de protocoles adaptés, de procéder aux investissements qui s'avèreraient indispensables et de prévoir le développement des compétences nécessaires au sein des établissements », souligne Antoine Guiffard, Directeur du Département Personnes Âgées.

L'EHPAD Anne Le Roy retrouve une équipe infirmière

Après avoir longtemps souffert d'un effectif insuffisant, l'équipe infirmière diplômée d'État de l'EHPAD Anne Le Roy était à nouveau au complet fin 2023. « Nous sommes passés d'une seule infirmière à 7 professionnels en CDI », relate Antoine Guiffard, Directeur du Département Personnes Âgées.

Cette dynamique résulte de l'implication de nombreux professionnels de la Fondation Bon Sauveur de la Manche : l'encadrement de l'EHPAD, les services RH qui ont dû faire preuve d'une grande réactivité pour répondre aux candidatures, les infirmières et tous les professionnels de l'établissement qui se sont révélés être de formidables ambassadeurs pour attirer des candidats.

Pour faire face à de nouvelles mobilités, cette dynamique de recrutement devra être permanente.

De nouveaux moyens pour de nouveaux projets

- Dans un contexte financier difficile, à l'échelle nationale, la recherche de nouveaux financements devient un enjeu majeur pour les établissements. En 2023, les équipes de l'EHPAD Anne Le Roy ont combattu pour obtenir une révision, à mi-parcours, de leur coupe budgétaire. Résultat : les dotations liées aux soins et à la dépendance ont respectivement progressé de 15 % et de 7 %.

- Dans le cadre d'un appel à projets de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les EHPAD ont obtenu 59 600€ de subventions. Ces fonds ont permis d'améliorer le confort et l'accueil des résidents et de leurs familles, ainsi que les conditions de travail des soignants (par l'achat d'équipements ergonomiques notamment).

- Grâce au soutien à titre exceptionnel du Conseil d'Administration de la Fondation, le site de Martinvast a pu acquérir un véhicule PMR pour faciliter les sorties des résidents.



ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

Réforme des ESAT : « des avancées, mais... »

« La loi de transformation des ESAT et la loi pour le plein emploi ont entraîné une petite révolution législative en l'espace de 18 mois. De nouvelles mesures ont permis de faire évoluer le statut et les droits des travailleurs pour se rapprocher de ceux des salariés en milieu ordinaire (congés, mutuelle obligatoire, revalorisation des salaires, prise en charge de 50 % des frais de transports, mise en place de délégués du personnel...). Si nous partageons la philosophie de ces avancées, nous nous interrogeons en revanche sur la temporalité de ces différentes réformes qui nécessitent des travaux importants, et également sur le financement de ces dernières. »

Désiré Olivier, Directeur du Département Accompagnement par le Travail

ESAT de Béthanie : une vidéo et un label

Avec 7 sites et une diversité d'activités (ferme, transformation laitière, légumerie, espaces verts...), l'ESAT de Béthanie a de nombreux atouts et le montre ! En 2023, une vidéo a été réalisée par le Service Communication de la Fondation pour attirer et aider au recrutement de nouveaux travailleurs. À disposition des partenaires, elle est aussi diffusée à tous les candidats. Parallèlement, la ferme de Béthanie est aujourd'hui officiellement reconnue pour ses bonnes pratiques environnementales en matière d'élevage et de cultures. Elle a reçu, en 2023, le label Haute Valeur Environnementale. Cette distinction offre de nouvelles perspectives pour l'atelier de transformation. Ses produits entrent dorénavant dans les critères de la loi Egalim qui privilégie les produits sous signe de qualité et défend la rémunération des producteurs.



En direct du marché de Valognes



Depuis 2023, les travailleurs de l'atelier de transformation de l'ESAT de Béthanie sont autonomes dans la vente des produits laitiers, sur le marché de Valognes. Chaque vendredi matin, un binôme se charge de tout : préparation

de la remorque, présentation de l'étal, accueil des clients, gestion des encaissements... Un accompagnement de plus de trois ans a été nécessaire pour acquérir les compétences et le savoir-être nécessaires. Le bilan est aujourd'hui très positif.

La parole à Stéphanie Lecesne :

« J'étais vendeuse en boulangerie auparavant. Venir vendre sur le marché, c'est toujours un bon moment. Nous avons beaucoup de clients habituels. On voit que nos produits plaisent, c'est très valorisant. Comme je suis à l'aise avec la caisse, j'aime aussi beaucoup aider mes collègues. »

En avant la mobilité !

Lever pour l'insertion professionnelle, le développement de la mobilité est une priorité au sein de l'ESAT de Valognes. Plusieurs actions ont ainsi été conduites, en 2023. Des représentants de Cap Cotentin sont venus présenter l'offre de transports publics dans l'agglomération. De nombreux travailleurs ont également été accompagnés à l'utilisation du train et du bus, ou encore préparés au Code de la route.

Des travailleurs en renfort de la cuisine centrale

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, qui gère la cuisine centrale de la Fondation, est confrontée à une augmentation de son activité. Depuis l'été, une nouvelle organisation a été trouvée. Tour à tour, 15 travailleurs des ESAT de Valognes et de Béthanie viennent apporter leur aide aux chauffeurs lors des livraisons. Cette nouvelle activité permet de diversifier leurs missions et de soulager les équipes du GCSMS. Une solution gagnante pour tous !

PRESTATIONS EN MILIEU ORDINAIRE ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Nouvelles évaluations HAS : premier passage réussi pour le SAMSAH

En 2023, le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés est le premier établissement médico-social de la Fondation, avec le CSAPA, à avoir été évalué selon les nouveaux critères de la Haute Autorité de Santé. Ceux-ci reposent sur un nouveau référentiel national commun, centré sur la personne, encourageant une dynamique d'amélioration continue de

la qualité, au bénéfice des personnes accompagnées.

« Nous travaillons déjà dans cette logique, mais nous ne savions pas précisément à quoi nous attendre. Les équipes des trois sites, accompagnées de notre référente qualité, se sont donc mobilisées pour bien la préparer », témoigne Émilie Ducons, Directrice du SAMSAH et du département

Prestations en milieu ordinaire et logement accompagné. Cet engagement a payé. « Les entretiens se sont très bien passés. Les évaluatrices ont su mettre les équipes à l'aise ». Le SAMSAH a obtenu la note de 3,9/4. « C'est une vraie reconnaissance et une valorisation de notre travail ». Une expérience positive pour les équipes et la direction.



Une nouvelle dynamique au Foyer Hellébore

En janvier 2023, l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice, Julie Messenger, au Foyer Hellébore, a permis d'impulser une nouvelle dynamique dans l'établissement.

Présente trois jours par semaine sur le site, l'éducatrice spécialisée de formation est aux côtés des équipes pour développer l'offre d'activités et renforcer le suivi éducatif des personnes accompagnées. Des visites régulières à domicile centrées sur le projet des personnes ont été mises en place, par exemple.

Des visites et des rencontres ont également été proposées pour mieux faire connaître le foyer en interne ou auprès des partenaires. Cette ouverture vers l'extérieur permet d'envisager la mise en place de nouvelles animations (sensibilisation au tri sélectif, à l'équilibre alimentaire, partenariat avec les serres de Béthanie, médiation animale,...). Elle accentue aussi la visibilité du foyer, et notamment de l'accueil temporaire qui a vu son taux d'occupation augmenter.

Le Service des Majeurs Protégés se réorganise

Mandaté par le juge, le Service des Majeurs Protégés assure le suivi des personnes placées en mesure de protection (tutelle, curatelle sauvegarde de justice). Le SMP peut assurer cette mission pour le compte d'établissements ne disposant pas de mandataires. Le service intervient auprès de 7 établissements dans le cadre de conventions de délégation signées avec la Fondation dont une récente en 2023 avec l'EHPAD de Périers. L'équipe en a profité pour se réorganiser. Pour plus de proximité, le service compte une mandataire sur le Nord et une autre sur le Centre.

Création d'un SAMSAH généraliste dans la Manche

Sollicités par l'Agence Régionale de Santé et le Département pour la création d'un SAMSAH « généraliste », les acteurs du territoire concernés se sont coordonnés pour répondre à la demande. Ce nouveau service permettra de répondre à un besoin d'accompagnement à la fois médical et social pour des personnes souffrant de déficiences excepté les handicaps dits spécifiques (TSA, psychique, etc). Au total, 10 places ont été créées. La Fondation Bon Sauveur de la Manche en gèrera une et, ce service sera adossé au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « La Chaloupe ». L'équipe est constituée d'une AES, d'une chargée d'insertion professionnelle et de projet mutualisées avec l'ESAT de Béthanie et d'une infirmière, en partenariat avec l'APEI Centre Manche.

De nouveaux locaux pour le SAMSAH Nord

Fin 2023, la SAMSAH Nord et la plateforme répit ont emménagé dans des locaux entièrement rénovés sur le site des Genêts à La Glacière.

ANNEXE FINANCIERE



COMPTE DE RÉSULTAT 2023

Compte de résultat cumulé - en K€

	Réel 2023	Réel 2022	
RESULTAT D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	8	10
	Produits des services	4 525	4 743
	Subvention d'exploitation	1 139	684
	Reprises sur amortissements	1 835	8 443
	Autres produits liés à l'activité	118 566	114 670
	Total des produits	126 071	128 550
	Achats de marchandises et charges externes	24 651	22 926
Impôts, taxes, versements assimilés	8 647	8 206	
Salaires et traitements	59 249	56 760	
Charges sociales	28 426	27 641	
Dotations aux amortissements et Provisions	6 718	12 993	
Autres charges liées à l'activité	1 727	1 369	
Total des charges	129 418	129 894	
Résultat d'exploitation	-3 347	-1 344	
RESULTAT FINANCIER	Produits financiers	1 916	517
	Charges financières	1 174	1 394
Résultat financier	742	-877	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels	1 973	4 576
	Charges exceptionnelles	698	4 758
Résultat exceptionnel	1 275	-182	
Reprise des résultats antérieurs	-200		
RÉSULTAT	-1 530	-2 403	

Le **résultat comptable** de la Fondation Bon Sauveur de la Manche **reste déficitaire de 1.530 K€**. Ce déficit est généré par les seules activités médico-sociales relevant du Conseil Départemental.

L'**inflation de nos charges d'exploitation observée depuis le début de l'année 2022** a eu un impact très important sur 2023 puisque nous subissons sur l'année un effet année pleine des hausses de prix 2022 auxquelles s'ajoutent les hausses 2023. Ceci s'accompagne d'augmentations de salaires constitués par un relèvement de la valeur de point de notre convention collective et par des revalorisations conséquentes du SMIC appliquées à plus de 40% de nos salariés. Ces mesures sont trop faiblement accompagnées de la part du Conseil Départemental de la Manche, mettant en grande difficulté les structures qui en dépendent.

La **bonne performance de nos placements financiers** permet de compenser en partie notre déficit d'exploitation. Cela pourrait cependant n'être que temporaire puisque lié à la fois aux conditions de taux élevés à partir du second semestre 2023 sur des dépôts sans risque, mais également à la bonne performance des marchés.

BILAN simplifié - en K€ et %

		2023	2022
ACTIF	Actif immobilisé	58%	57%
	Créances et stocks	8%	8%
	Trésorerie	34%	35%
	Total	100%	100%
PASSIF	Fonds propres de la Fondation	6%	6%
	Réserves, reports et autres fonds associatifs	36%	36%
	Provisions	15%	16%
	Fonds dédiés	3%	3%
	Emprunts	21%	20%
	Dettes sociales	15%	14%
	Dettes courantes	5%	5%
Total	100%	100%	
Total bilan		108 438	112 363

Le bilan de la Fondation Bon Sauveur de la Manche reste **solide et équilibré**, malgré un nouveau déficit faisant diminuer le montant total.

Le **niveau de trésorerie reste conséquent** et permet de couvrir les emprunts. Cela nous permet de maintenir nos projets d'investissements, en particulier ceux de construction et de réhabilitation du site hospitalier à Saint-Lô, mais également le projet de MAS TSA à Picauville.

Notre **Besoin en Fond de Roulement reste excédentaire à 2.262 K€**.





Conception Fondation Bon Sauveur de la Manche Réf. 102.040 Version 24.03
Mise en page : Charlotte Belhache Communication - Rédaction : Géraldine Baraud Photos © Fondation Bon Sauveur de la Manche, Studio le 81, Freepik.



FondationBonSauveurdelaManche



FondationBonSauveur

Fondation Bon Sauveur de la Manche

65 Rue de Baltimore
50000 Saint-Lô
02 33 77 77 77



**FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE**

audacieuse pour mieux servir